

[Texte]

justificatives prouvant que les participants satisfaisaient aux critères d'admissibilité. Nous avons recommandé des mesures correctives dans ces deux cas.

The total appropriation in 1985-86 for employment and training programs, including supplementary estimates of \$458 million approved in December 1985 for the Canadian Jobs Strategy, was approximately \$1.8 billion. Twenty percent or \$357 million of these funds were lapsed. The lapse had two main causes: freezes by Treasury Board amounted to approximately \$228 million and difficulties in the start up of the new strategy accounted for about \$129 million.

• 0945

The changes announced under the Canadian Jobs Strategy were considered far-reaching and were expected to take several years to implement fully. The first year of operation gave rise to both internal and external perception that the programs were complex and based on inconsistencies in mechanisms and work instruments. The task force that started in July 1986, and continued until the spring of 1987, made a number of recommendations for streamlining and simplifying the delivery of the Canadian Jobs Strategy. As part of the work of the task force, a senior committee on Canadian Jobs Strategy systems was also established to identify management information systems problems and to determine corrective action. These corrective actions are planned for implementation starting April 1, 1988.

The principles that govern the purchase of training in institutions were to be defined in a series of new training agreements to be effective April 1, 1986. Because most of the federal-provincial agreements defining the principles for the purchase of training were made later than anticipated, we only report in the chapter on the overall planning for integrating institutional training into the strategy. As noted, there were difficulties integrating training in institutions into the strategy, for example in the definition and monitoring of indirect purchases and how to promote greater private sector involvement. Given the large portion of the strategy funding spent on training in institutions, we will continue to monitor its implementation under the new agreements and, if necessary, report to Parliament.

Employment and Immigration Canada uses a survey of participants three and twelve months after they have left the program as the ongoing measure of Canadian Jobs Strategy effectiveness. This survey, as designed, provides a sound mechanism for measuring the short-term results. However, there have been some problems in the implementation of the survey. Corrective action is still

[Traduction]

forms that they completed. We make recommendations that corrective action be taken in these two areas.

En 1985-1986, le crédit total des programmes d'emploi et de formation était d'environ 1.8 milliard de dollars, y compris un budget supplémentaire de 458 millions de dollars approuvé en décembre 1985 pour la Planification de l'emploi. Il est resté en fin d'exercice un solde inutilisé de 357 millions de dollars, soit 20 p. 100 des fonds du programme. L'inutilisation de ces fonds est imputable à deux facteurs principaux: des gels imposés par le Conseil du Trésor, pour environ 228 millions de dollars, et des problèmes au chapitre de la mise en oeuvre de la Planification de l'emploi, pour environ 129 millions de dollars.

Les changements annoncés dans le cadre de la Planification de l'emploi étaient d'envergure et on prévoyait qu'il faudrait plusieurs années pour leur mise en oeuvre complète. Durant la première année de mise en oeuvre, les programmes étaient perçus, tant au ministère qu'à l'extérieur, comme étant compliqués et fondés sur des mécanismes et des instruments de travail pas toujours conséquents. De juillet 1986 au printemps de 1987, un groupe de travail a formulé une série de recommandations afin d'alléger et de simplifier la réalisation des programmes de la Planification de l'emploi. Le groupe de travail a confié à un comité de la haute direction la tâche de définir les problèmes relatifs au système d'information de gestion et de déterminer les mesures correctives à prendre. Ces mesures devraient être mises en oeuvre à partir du 1^{er} avril 1988.

Les principes applicables à l'achat de cours de formation devaient être définis dans de nouvelles ententes censées entrer en vigueur le 1^{er} avril 1986. Étant donné que la plupart des ententes fédérales-provinciales qui définissent les principes d'achat de cours de formation ont été prévus plus tard que prévu, nous ne faisons part dans le chapitre que de la planification globale pour l'intégration des cours de formation en établissement aux programmes de Planification. Comme nous l'avons indiqué, l'intégration de la formation en établissement a posé certains problèmes, par exemple en ce qui concerne la façon de définir et de faire le suivi des achats indirects, et la façon de favoriser une plus grande participation du secteur privé. Étant donné l'importance du financement consacré à la formation en établissement, nous continuerons d'en suivre la mise en oeuvre dans le contexte des nouvelles ententes, et nous en ferons rapport au Parlement, s'il le faut.

Emploi et Immigration mène une enquête auprès des participants, 3 et 12 mois après qu'ils ont terminé le programme, afin de déterminer l'efficacité de la Planification de l'emploi. Cette enquête constitue un mécanisme valable de mesure des résultats à court terme; toutefois sa mise en oeuvre a posé quelques difficultés. Des mesures correctives sont en cours. Au mois de